Produit: TASKI P11. Page: 1/6

FDS N°:DIVER-536 Version du :2006-04-03

#### 1 - IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

- NOM DU PRODUIT: TASKI P11.

- **REFERENCE**: 536

- FOURNISSEUR: JohnsonDiversey

9-11, avenue du Val de Fontenay 94133 - FONTENAY-SOUS-BOIS- Cedex

- Téléphone / Fax: 01.45.14.76.76 - Fax: 01.45.14.76.11

- E-mail / Site internet :

Numéro d'appel d'urgence: 01 45 42 59 59
 Informations complémentaires - Type d'utilisation:

Cire liquide à base de solvants pour

sols en bois.

### 2 - COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Préparation liquide solvantée.

Constituants contribuant aux dangers :

CAS N°64742-48-9 Naphta lourd (pétrole), hydrotraité >= 30%

EINECS 265-150-3 Xn; R10-65-66 Indications complémentaires:

Le libellé des phrases de risque est mentionné dans le chapitre 16.

### 3 - IDENTIFICATION DES DANGERS

NOCIF

R10: inflammable

R65: nocif, peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion. Le produit est classé dangereux, conformément au procédé de calcul de la

Directive CE de classification pour les préparations.

# 4 - PREMIERS SECOURS

- EN CAS D'INHALATION :

Retirer de la source d'exposition et installer l'accidenté dans une zone aérée. Consulter un médecin si nécessaire.

- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:

Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter immédiatement un

spécialiste.

- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU:

Rincer avec de l'eau. En cas de lésions, consulter un médecin.

- EN CAS D'INGESTION:

Retirer le produit de la bouche et consulter immédiatement un médecin ou le

Centre Anti-Poisons: 01 40 05 48 48.

### 5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Moyens d'extinction: CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants par

de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

Equipements de sécurité: aucune mesure particulière n'est requise.

#### 6 - MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- **Précautions individuelles:** Port d'un vêtement de protection, des gants et un appareil de protection des

yeux/du visage.

Emis par le Centre serveur DIESE

MINITEL VERT 08 36 05 00 99

Produit: TASKI P11. Page: 2/6

FDS N°:DIVER-536 Version du :2006-04-03

- Précautions pour la protection de l'environnement :

Ne pas rejeter le produit pur.

Se conformer aux arrêtés et réglements préfectoraux en vigueur.

- Méthodes de nettoyage: Endiguer et absorber sur support inerte.

Recueillir dans un conteneur adapté étiqueté pour destruction par un centre

agréé.

Eliminer les résidus à grande eau.

# 7 - MANIPULATION ET STOCKAGE

MANIPULATION: Manipuler en évitant les projections.

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Tenir à l'abri des sources d'inflammation. Ne pas fumer. Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.

STOCKAGE: Stocker le produit dans son emballage d'origine, maintenu fermé.

La température de stockage doit être comprise entre  $+5^{\circ}\text{C}$  minimum et  $+40^{\circ}\text{C}$ 

maximum.

Préparation relevant de la législation sur les installations classées.

Rubrique(s) ICPE,1432 classe B.

#### 8 - CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

COMPOSANTS AYANT DES VALEURS LIMITES D'EXPOSITION:

Le produit ne contient aucun composant avec des valeurs limites à respecter.

EQUIPEMENTS INDIVIDUELS DE PROTECTION:

Protection respiratoire: non nécessaire; cependant l'inhalation de vapeurs doit

être évitée.

Protection des mains: non nécessaire dans les conditions normales d'utilisation.

Protection des yeux: le port de lunettes de protection est recommandé lors de

manipulation de produit pur.

EQUIPEMENTS SUR LE LIEU DE TRAVAIL: fontaine oculaire et lavabo.

# 9 - PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect: Liquide blanc laiteux, légèrement parfumé.

PH: Non déterminé

Température de changement d'état :

Non déterminée

Point éclair: 40°C (méthode Pensky).Le produit avec un PE compris entre 21°C et 61°C supporte

la combustion.

Caractéristiques d'explosivité :

Le produit n'est pas explosif, toutefois des mélanges explosifs vapeur/air

peuvent se former.

**Densité:** à 20°C : 0,78 g/cm3

Solubilité: Non miscible ou difficilement miscible à l'eau

Information complémentaire :

# 10 - STABILITE ET REACTIVITE

Pas de décomposition en cas d'usage conforme. Produit stable, pas de réaction dangereuse connue. Pas de produits de décomposition dangereux connus.

Emis par le Centre serveur DIESE

MINITEL VERT 08 36 05 00 99

TASKI P11. **Produit:** Page: 3/6

FDS Nº:DIVER-536 Version du :2006-04-03

### 11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

TOXICITE AIGUE: DL 50 (oral) estimée à: > 2000 mg/kg EFFET PRIMAIRE D'IRRITATION:

- peau: ne provoque pas d'irritations dans les conditions normales d'utilisation
- yeux: ne provoque pas d'irritations dans les conditions normales d'utilisation
- inhalation: provoque somnolence en cas d'inhalation importante de vapeurs
- ingestion: dangereux en cas d'aspiration par les poumons.

Classification CEE: NOCIF

### 12 - INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Dans les conditions normales d'utilisation, le produit ne doit pas causer d'effets néfastes sur l'environnement.

#### 13 - CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Se conformer aux arrêtés et réglements préfectoraux en vigueur, tant pour le produit que pour les emballages.

Pas de rejets importants directement dans le milieu naturel, récupération et traitement par un organisme agréé.

Nomenclature déchets: 16 03 05 déchets d'origine organique contenant des substances dangereuses

### 14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

ADR/RID :

UN 3295 HYDROCARBURES LIQUIDES, N.S.A. (NAPHTA), 3, III.

HYDROCARBURES LIQUIDES, N.S.A. (NAPHTA), 3, UN 3295, III.

**AUTRES INFORMATIONS:** 

Classe 3 liquides inflammables - Code danger 30

IMDG: Fiche de sécurité: F-E,S-D - Polluant marin:non

La législation sur le transport contient des prescriptions particulières pour certaines classes de produits dangereux emballés en quantité limitée.

# 15 - INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Marquage selon les Directives CE: le produit est classé et identifié suivant les Directives CE relatives à la classification et l'étiquetage des produits dangereux.

Ingrédients responsables de la classification: Naphta lourd (pétrole),

hvdrotraité

Symbole : Xn, Nocif Phrases R: R10-65 Phrases S : S23-51-62

Référence réglementaire française: Arrêté du 09/11/2004 modifiant l'arrêté du 05/01/1993 fixant les modalités d'élaboration et de transmission des fiches de

données de sécurité.

Toutes les fiches de données de sécurité de nos produits peuvent être consultées et/ou obtenues par Minitel N°Vert:08 36 05 00 99 Internet:www.diese-fds.com.

# 16 - AUTRES INFORMATIONS

Règlement CE N° 648/2004 :

Emis par le Centre serveur DIESE

MINITEL VERT 08 36 05 00 99

Produit: TASKI P11. Page: 4/6

FDS N°:DIVER-536 Version du :2006-04-03

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit, et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Utilisation uniquement réservée au secteur professionnel.

Date de mise à jour: FDS 536 - (31/03/2006)

Ref.International: MSDS5303; Vers.2 (20/05/2005) - Code formule: FABJQ05W19

Produit: TASKI P11. Page: 5/6

FDS N°:DIVER-536 Version du :2006-04-03

#### **ANNEXE**

**Liste des phrases R:** (AFISE 16/10/02)

```
(AFISE 16/10/02)
R 1 : Explosif à l'état sec.
R 2 : Risque d'explosion par le choc, la friction, le feu ou d'autres sources
d'ignition.
R 3 : Grand risque d'explosion par le choc, la friction, le feu ou d'autres
sources d'ignition.
R 4 : Forme des composés métalliques explosifs très sensibles.
R 5 : Danger d'explosion sous l'action de la chaleur.
R 6 : Danger d'explosion en contact ou sans contact avec l'air.
R 7 : Peut provoquer un incendie.
R 8 : Favorise l'inflammation des matières combustibles.
R 9 : Peut exploser en mélange avec des matières combustibles.
R 10: Inflammable.
R 11: Facilement inflammable.
R 12: Extrêmement inflammable.
R 14: Réagit violemment au contact de l'eau.
R 15: Au contact de l'eau, dégage des gaz extrêmement inflammables.
R 16: Peut exploser en mélange avec des substances comburantes.
R 17: Spontanément inflammable à l'air.
R 18: Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur _ air inflam_
mable/explosif.
R 19: Peut former des peroxydes explosifs.
R 20: Nocif par inhalation.
R 21: Nocif par contact avec la peau.
R 22: Nocif en cas d'ingestion.
R 23: Toxique par inhalation.
R 24: Toxique par contact avec la peau.
R 25: Toxique en cas d'ingestion.
R 26: Très toxique par inhalation.
R 27: Très toxique par contact avec la peau.
R 28: Très toxique en cas d'ingestion.
R 29: Au contact de l'eau dégage des gaz toxiques.
R 30: Peut devenir facilement inflammable pendant l'utilisation.
R 31: Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.
R 32: Au contact d'un acide, dégage un gaz très toxique.
R 33: Danger d'effets cumulatifs.
R 34: Provoque des brûlures.
R 35: Provoque de graves brûlures.
R 36: Irritant pour les yeux.
R 37: Irritant pour les voies respiratoires.
R 38: Irritant pour la peau.
R 39: Danger d'effets irréversibles très graves.
R 40: Effet cancérogène suspecté _ preuves insuffisantes
R 41: Risque de lésions oculaires graves.
R 42: Peut entraîner une sensibilisation par inhalation.
R 43: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
R 44: Risque d'explosion si chauffé en ambiance confinée.
R 45: Peut provoquerle cancer.
R 46: Peut provoquer des altérations génétiques héréditaires.
R 48: Risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée.
R 49: Peut provoquerle cancer par inhalation.
R 50: Très toxique pour les organismes aquatiques.
R 51: Toxique pour les organismes aquatiques.
R 52: Nocif pour les organismes aquatiques.
R 53: Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement
aquatique.
R 54: Toxique pour la flore.
R 55: Toxique pour la faune.
```

Produit: TASKI P11. Page: 6/6

FDS N°:DIVER-536 Version du :2006-04-03

Liste des phrases R (suite) :	R 56: Toxique pour les organismes du sol.
	R 57: Toxique pour les abeilles.
	R 58: Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement.
	R 59: Dangereux pour la couche d'ozone.
	R 60: Peut altérer la fertilité.
	R 61: Risque pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.
	R 62: Risque possible d'altération de la fertilité.
	R 63: Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.
	R 64: Risque possible pour les bébés nourris au lait maternel.
	R 65: Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion
	R 66: L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
	R 67: L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
	R 68: Possibilité d'effets irréversibles